

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

B
U
L
L
E
T
I
N

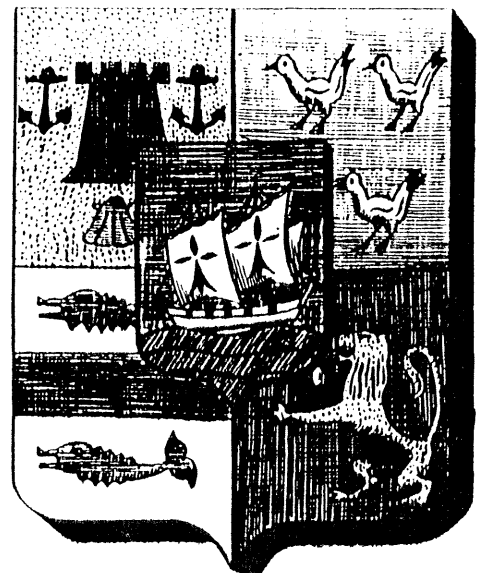
C
O
M
M
U
N
A
L



Tempête sur la Bretagne La mer et le vent ont pris d'assaut les côtes bretonnes et de la Manche dès mardi soir. Une vague vient ici se briser sur la digue d'entrée du port de pêche du Conquet, où les vents ont dépassé 130 km/h. Les bourrasques ont même atteint 140 km/h à la pointe du Raz. Une automobiliste a trouvé la mort près de Plougoven (Finistère), après que sa voiture eut heurté un tronc d'arbre couché sur la route par la tempête. Le vent devrait de nouveau atteindre demain les 100 km/h sur la façade atlantique.

N° 55

DECEMBRE 92



LE MOT DU MAIRE

La période que nous vivons actuellement est difficile. Sur le plan national la situation économique est préoccupante, le chômage en est la manifestation la plus évidente. Sur le plan communal nous en ressentons les effets. C'est dans ce contexte que des "navigateurs sur moquette" contestent la protection du port. Cette protection du port, nous l'attendons depuis... le 15 siècle, est devenu un "serpent de mer".

La patience ayant des limites et le temps jouant contre nous le Conseil Municipal a décidé de réagir. La motion qu'il a élaborée, accompagnée des motions de soutien des pêcheurs et des plaisanciers, a été adressée à Monsieur le Préfet du Finistère. Par ailleurs, l'association ASPECT, le Conseil Portuaire, le Syndicat des Eaux de kermorvan qui regroupe les communes littorales de Lampaul-Plouarzel à Locmaria-Plouzané, ont effectué la même démarche. Qu'ils soient remerciés de leur solidarité.

Si le port a été, ces derniers temps, le point fort de notre action, d'autres dossiers importants prennent forme : les premiers travaux d'assainissement collectif sont prévus pour 1994, le projet de création d'une zone de protection de notre patrimoine (Z.P.P.A.U.) est lancé. Enfin, le SIVOM de Saint Renan a fait place, depuis le 8 décembre, à la communauté de communes du Pays d'Iroise. Elle rassemble les onze communes du canton. Fondée sur la solidarité intercommunale, son objectif majeur est l'action économique.

Malgré les vicissitudes du moment nous avons tout de même des raisons d'espérer.

Et puis c'est la Noël, oublions durant cette période de fêtes nos soucis et nos craintes. Retrouvons-nous pour les célébrer dans la joie.

Bon et Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année
et que vive LE CONQUET

Christian COUTURE

N.B. La photographie de la digue Sainte-Barbe qui figure en couverture a paru à la une d'un grand quotidien national le jeudi 3 décembre 1992.

MAIRIE
DE
LE CONQUET
FINISTÈRE

Code Postal : 29217
Téléphone 98 89 00 07

LE CONQUET, le 30 novembre 1992

Monsieur le Maire du CONQUET

à

Monsieur le Préfet du Finistère

Préfecture du Finistère

29000 QUIMPER

Monsieur le Préfet,

Le Conseil Municipal du CONQUET, après avoir délibéré sur les conséquences de l'avis de la Commission des Sites concernant la 2ème tranche des travaux d'aménagement du port, a décidé d'adopter une motion.

Se trouvant confronté à la situation provoquée par cet avis, les deux sentiments qui dominent dans le conseil sont l'incompréhension et la consternation. Incompréhension car, de l'avis unanime, l'esthétique des travaux projetés ne porte aucunement atteinte au site classé de Kermorvan, joyau de notre patrimoine communal. Consternation de constater que les efforts qu'il entreprend dans de nombreux domaines ne sont pas reconnus :

- c'est à l'unanimité qu'il a approuvé les statuts de la future communauté de communes du "Pays d'Iroise" et qu'il a décidé de créer une ZPPAU.


- c'est en raison de la modernisation du port, poumon économique de la Commune, qu'il entreprend de réaliser dès l'an prochain l'assainissement collectif malgré un budget encore chancelant et de construire 20 logements sociaux.

Dans le difficile contexte économique actuel les retards provoqués par de nouvelles études du projet d'aménagement du port seront préjudiciables à tous les points de vue.

Les motions élaborées par les différentes organisations des usagers du port traduisent leur désarroi et plus particulièrement celui des pêcheurs.

Nous nous permettons, Monsieur le Préfet, d'attirer respectueusement votre attention sur la gravité de la situation et nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir y apporter remède.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux

Le Maire,


C. COUTURE

P.J. :

Motion du Conseil Municipal du CONQUET
Motion du groupement des professionnels du Port du CONQUET
Motion de l'Association Activité Pêche du CONQUET
Motion de l'Association des Plaisanciers du Port du CONQUET

MOTION du CONSEIL MUNICIPAL du CONQUET SUR L'EXTENSION DU PORT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal du CONQUET décide d'adopter la motion suivante :

Particulièrement concerné par la situation des pêcheurs conquétois dont il connaît les difficultés et mesurant les conséquences pour l'avenir de la commune, le Conseil Municipal a consacré une réunion à l'examen des problèmes d'aménagement du port du CONQUET.

- Il a pris connaissance du rapport de l'Inspecteur Régional des Sites, lequel a été approuvé par la Commission Départementale des Sites.

- Les motions élaborées par les organismes des professionnels de la pêche, l'Association des plaisanciers et le Conseil Portuaire permettent d'aboutir à des conclusions essentielles.

- Le Conseil Municipal du CONQUET ne peut accepter les restrictions formulées par l'Inspecteur Régional des Sites en ce qui concerne :

- La protection du Port :

- il se rappelle en premier lieu avec émotion la disparition tragique du caméraman de FR3 survenue dans l'avant-port lors de la tempête de décembre 1989.

- il s'étonne de n'avoir jamais été consulté par le rapporteur à l'occasion de l'enquête préliminaire.

- il déplore que la sécurité du plan d'eau passe après des considérations d'ordre esthétique contestables en tous points : les caissons JARLAND enlaidiront la digue en raison de leurs parois verticales, leurs effets contre la houle ne sont pas probants.

- La protection du site classé de Kermorvan :

- il constate que l'avis du rapporteur passe sous silence deux éléments essentiels dès lors qu'il s'agit de vérifier l'impact d'un aménagement sur un site :

- il n'y a pas conflit entre l'intérêt propre du projet d'allongement de la digue (profil et acropodes) et l'intérêt général du site. (Ce n'est pas un port de plaisance).

- le projet n'est pas de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt du site (une digue fait partie intégrante d'un paysage portuaire).

Ces constats faits, le Conseil Municipal, dans sa délibération, approuve le projet d'allongement de la digue Sainte-Barbe tel qu'il est décrit dans le dossier d'étude d'impact présenté par le Conseil Général du Finistère.

Considérant par ailleurs,

- que l'économie du port est tributaire de la protection et que les constructions sur le terre-plein en sont le complément indispensable,

- que de nouvelles études, estimées à deux ans, apporteront un retard intolérable car de nombreux emplois seraient menacés voire supprimés,

Le Conseil Municipal conscient de ses responsabilités en matière d'aménagement communal en application des lois de décentralisation,

Demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir faire procéder à un réexamen de l'avis de la Commission Départementale des Sites.

PORT DU CONQUET

RESOLUTION

du CONSEIL PORTUAIRE du CONQUET

Le Conseil Portuaire du CONQUET réuni le 23 Novembre 1992, après avoir entendu l'exposé du Président à la suite de l'avis formulé par la Commission des Sites le 26 Octobre 1992 quant au projet de protection contre la houle d'aménagement du port, et recueilli l'avis des différents usagers (professionnels pêcheurs, plaisanciers, Compagnie maritime Penn-ar-Bed, Commune) ;

DECIDE à l'unanimité des membres présents, d'adresser à Monsieur le Président du Conseil Général, la résolution suivante.

Le Conseil Portuaire entendu :

- sollicite le maintien du projet initial proposé par le Département, et sur lequel la Commission des Sites a donné un avis favorable à l'allongement de la digue Ste-Barbe, mais un avis défavorable en ce qui concerne le mode de construction (rejet de la solution de digue à talus de type Accropode, au profit d'une digue à parois verticales alvéolaires de type Jarlan) ;

- attire l'attention du Département sur la nécessité impérieuse de réaliser cet ouvrage pour améliorer la sécurité des navires (pêche, commerce), des passagers (à destination et en provenance des îles) et des visiteurs (noyade d'un caméraman de FR 3 en 1989) ;

- exige que soit pris en compte l'aspect économique du projet (coût des Accropode inférieur de 30 MF aux caissons Jarlan) ;

- déplore le retard dans l'exécution des travaux que nécessiterait toute nouvelle étude, ce qui nuirait au développement du port.

Pour ces motifs, le Conseil Portuaire :

1) souhaite que le Département prenne parti quant au maintien du projet présenté ;

2) désire une entrevue auprès de M. le Président du Conseil Général pour lui exposer la solidité du projet.

TRAVAUX

Au cours des derniers mois, des travaux ont été effectués sur la commune, touchant aussi bien à l'entretien, à l'amélioration de la sécurité qu'à l'embellissement de l'environnement. Il est évident qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine de la voirie, de l'éclairage et du maintien en état du patrimoine communal. La commission de travaux se voit dans l'obligation de procéder à des choix dictés par le respect des finances et de l'économie. Les lecteurs trouveront ci-dessous quelques séries de réalisations récentes et des prévisions à court et moyen terme.

I - Sécurité à la sortie des écoles

Le plan pluriannuel mis en place par le conseil municipal prévoyait une prise de dispositions relatives à la sécurité aux sorties du Collège Dom-Michel et de l'École Saint-Joseph. Les portes de ces établissements donnaient effectivement directement sur les rues LE GONIDEC et CLEMENCEAU. Des conventions ont donc été passées avec les associations propriétaires de ces établissements pour des cessions de terrain permettant le recul des murs de clôture et l'amélioration de la sécurité des enfants aux heures d'entrée et surtout de sortie. La construction des murs de pierre, relativement bas, devrait améliorer ces deux sites sur le plan visuel.

II - Bâtiments communaux

Les travaux dans les bâtiments communaux ont été réalisés par le personnel communal ou, en régie, par des entreprises locales.

a) Sécurité

Les bâtiments de l'école Jean MONNET, de l'Église paroissiale et de la perception ont fait l'objet d'une enquête de sécurité par la SOCOTEC. Les livrets de conclusions de cette société de contrôle ont été transmis à l'entreprise industrielle pour établissement de devis.

b) Au camping du théven

L'an dernier de nombreuses plaintes avaient été enregistrées quant à la température de l'eau sanitaire. Nous avons donc commencé la réfection des blocs et en particulier les productions d'eau chaude. Trois ballons d'eau chaude ont été changés ainsi que les tuyauteries et robinetteries correspondantes. Au cours des prochains mois, les employés communaux continueront ce travail, trois nouveaux blocs sanitaires devront être traités avant l'ouverture de la saison estivale 1993.

Au camping nous devons également améliorer sensiblement l'assainissement, cette opération fera l'objet de demande de devis à des entreprises spécialisées.

c) A l'école publique Jean MONNET

Au cours de l'été des travaux d'entretien courant ont été réalisés à l'école Jean MONNET, en particulier la peinture de deux classes en primaire et la réfection complète d'une pièce qui servait précédemment de cuisine. Des prévisions de travaux dans le court terme : réfection de l'entrée de l'appartement du directeur et aménagement de la cour devant le bâtiment principal (ancienne mairie).

d) Dojo de l'Iroise

Comme promis à cette association nous avons effectué le ravalement et la peinture de la façade de ce bâtiment.

e) Salle Omnisports

La salle de gymnastique à la partie Ouest du bâtiment a été entièrement refaite et peinte par le personnel communal, la toiture de la salle est actuellement en réfection par une entreprise spécialisée.

f) Syndicat d'Initiative

Ce petit bâtiment dont l'extérieur avait été rénové l'an dernier, a, cette fois subi une toilette intérieure : carrelage au sol, plafond suspendu, peinture intérieure, cabinet de toilette. Nos visiteurs seront, à la prochaine saison, agréablement accueillis.

III - Voirie et Electrification

L'aménagement de l'Esplanade de Beauséjour et des jardins longeant la rue Louis Pasteur sont le travail le plus spectaculaire de ces derniers mois, ceci ne doit pas faire oublier les travaux de voirie et d'électrification récemment réalisés.

- Busage et réfection de la rue du Bilou
- Busage et réfection de la rue du chemin du petit phare
- Aménagement de la place de Lochrist
- Eclairage de la place Ch. MINGUY
- Eclairage de la place de la Poste
- Chemins ruraux à Kérinou
- Prolongement de l'éclairage public Route de Brest
- Route PODEUR à PRAT MELOU

IV - Travaux au Port

Les promeneurs et bien sur les usagers du Port ont pu constater les travaux qui s'y sont déroulés :

Quai Vauquois : Goudronnage par bi-couche sur 1 300 m²

Mise en place de coffrets électriques : 3 prises de 380 volts, 3 prises de 220 volts

Construction de porte-annexes pour la plaisance

Autres :

Pose d'organeaux sur cale St-Christophe et cales du Drellach

Réfection complète de la cale du Drellach ouest

Consolidation et réfection partielle de la Cale Est

Zone d'hivernage plaisance

V - L'Avenir à court et moyen terme

La grande affaire de l'an prochain sera l'assainissement collectif dont le calendrier conditionnera les autres travaux de voirie. L'enterrement des cables téléphoniques et électriques aériens de la rue Sainte Barbe est en cours d'études et devrait donner à ce secteur un aspect expurgé de nuisances visuelles. Un autre grand projet consiste à créer à l'entrée Est de la commune un rond point permettant de ralentir la circulation des véhicules aussi bien rue Kennedy, rue Général Leclerc que Route de Brest. La DDE de SAINT RENAN a été chargée d'étudier et de chiffrer cette réalisation.

L'aménagement des abords du terrain de football, la réfection du terrain de tennis extérieur, la création d'un parcours de santé dans le parc de Beauséjour, le début du reboisement, l'entretien des chemins ruraux... autant de projets, certains déjà anciens dont la concrétisation devrait voir le jour dans le futur proche.

G. LE GOFF

ASSAINISSEMENT

Voilà bientôt deux années que nous avons entrepris les études en vue de la réalisation, avec la commune de TREBABU, de l'assainissement collectif.

Après avoir dans un premier temps, envisagé l'option lagunage, choisi un premier site sur une superficie d'environ 5 Hectares à proximité de la route départementale Le Conquet-Brest près de l'ancienne usine d'eau ; puis un deuxième situé sur la commune de Trébabu, visité quelques stations de ce type, consulté les différents services -D.D.A - D.D.E-Affaires Maritimes-D.D.A.S ... pour avis, nous avons abandonné cette option pour plusieurs raisons, la principale étant le rejet à la mer des eaux épurées.

Après avoir analysé les différents aspects tant administratifs que techniques ou financiers, nous avons donc finalement opté pour le raccordement à la station d'épuration de Plougonvelin : le Conseil Municipal de cette commune, consulté, a donné son accord le 1er Juin 1992. Depuis cette date plusieurs réunions entre les trois communes et les services concernés ont permis de faire avancer le projet et le Conseil Municipal a, le 3 Juillet, approuvé l'avant-projet sommaire.

Actuellement la station de Plougonvelin dispose d'une capacité suffisante pour recevoir la 1ère tranche de raccordements Le Conquet/Trébabu soit 1200/équivalent habitants (sauf à régler un problème de stockage des boues) : à terme, une extension de la station est à envisager.

Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient débuter en Octobre 93 et les premiers raccordements intervenir à la fin du 1er trimestre 94.

Cette réalisation tant attendue, nous permettra de donner suite à différents projets contenus dans notre plan pluriannuel et tout d'abord le raccordement du programme de logements HLM de Poul-Conq et donnera un atout supplémentaire au tourisme.

Y.QUERE

TOURISME

Malgré un temps maussade en Juillet et exécration en Août, le tourisme Conquétois a relativement bien tiré son épingle du jeu : pour preuve les strats de fréquentation :

Syndicat d'Initiative : 11 248 personnes dont 3 600 étrangers

Camping Municipal "Le Théven" : 10 112 personnes dont 4 137 étrangers

Camping QUERE : 810 personnes dont 180 étrangers

Village Vacances de Beauséjour : 9 976 journées/vacances

Cie Pen ar Bed : de juin à septembre 42 000 personnes ont transité par LE CONQUET auxquelles il faut rajouter les personnes logées en hôtels et en chambres d'hôtes.

Le point fort de la saison se situe en juillet avec BREST 92 mais aussi le 18 juillet avec la Fête du Port au quai du Drellach, succès obtenu grâce au dynamisme de Xavier JEAN et de toute son équipe.

La saison a peine terminée nous commençons à préparer la saison 93 :

- **Au Pays d'Iroise** : la réédition des documents "HEBERGEMENT en PAYS D'IROISE" et "ACCUEIL en PAYS D'IROISE" sont en cours ; achat d'espaces publicitaires dans les documentaires réalisés par le Comité Départemental du Tourisme "TOUT SUR LE FINISTERE" et dans un document spécifique pour le marché britannique ; continuation du classement des meublés et chambres d'hôtes ; mise en valeur du réseau pédestre existant, en terme de signalisation dans un premier temps, d'interprétation dans un deuxième temps, la randonnée étant un des supports privilégiés du développement touristique en Pays d'Iroise. A moyen terme créer un réseau cyclo, VTT, équestre ; préparation du 11ème plan et de la charte de développement économique et touristique au sein de la communauté de commune récemment créée.

- **Camping Municipal** : entretien général et amélioration des conditions d'accueil : local laverie, séchage, repassage ; bornes électriques supplémentaires, informatisation de la facturation ; intensification de l'animation.

- **Village Vacances de Beauséjour** : allongement du temps d'ouverture du Village Vacances : 21 semaines pour 1993 ; création au CONQUET du 1er "RELAIS VILLAGES EUROPEENS" ; des contacts ayant été pris, des familles Allemandes séjourneront au village en Mai.

Notons enfin que des travaux sont actuellement en cours dans le local du Syndicat d'Initiative : plafond, peinture, carrelage au sol. Ce local, bien situé à l'entrée de la commune, se devait d'être agréable pour accueillir et informer les touristes qui nous font le plaisir de leur visite.

Y. QUERE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS



MAIRIE
DE
VAISON-LA-ROMAINE

Groupement d'Orange

CABINET DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vaison-la-Romaine, le 16 novembre 1992

Note de la rédaction

Le Conseil Municipal du CONQUET a voté le 13 octobre, une subvention de 10 000 francs au profit des sinistrés de Vaison la Romaine.

Cette somme a été prélevée sur le dédommagement de l'Amoco-Cadiz.

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Je tenais à vous remercier personnellement au nom de ma Ville, pour les marques de sympathie que vous lui avez témoignées, suite aux terribles orages du 22 septembre 1992.

Vos encouragements et votre générosité nous ont aidés à trouver les forces nécessaires pour que Vaison-la-Romaine redevienne peu à peu ce qu'elle était auparavant et vous nous avez apporté la preuve que la solidarité n'est pas un vain mot.

L'heure est à la reconstruction, nous y consacrons toute notre énergie.

Au nom des Vaisonnais, une nouvelle fois, MERCI A TOUS.

Claude Haut,
Maire de Vaison-la-Romaine



Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire Hôtel de Ville
Cours Taulignan, 84110 VAISON-LA-ROMAINE Tél. : 90.36.06.25

Télécopie : 90.36.20.14.

ETAT CIVIL



N A I S S A N C E S

QUERE Cynthia Tatiana	39 Rue R. Schumann	12 Janvier	
KEREBEL Florian	6 Rue Winston Churchill	14 Janvier	
MINGAM Emmeline Valentine Rozenn Assia	3 Rue Joseph Taniou	29 Janvier	
JAN Simon Pierre Hazaël	16 Rue de Verdun	03 Mars	
LE GALL Gaëlle	6 Rue Le Gonidec	09.Mars	
PELLEN Solenna	La Résidence Rte de Brest	19 Mars	
DURANT Kevin Pascal Guillaume	Rue Milin Avel	27 Mars	
LE FAUCHEUR Eye-Adélais	1ère jumelle	7 Rue Kennedy	01 Avril
LE FAUCHEUR Elie	2ème jumeau	7 Rue Kennedy	01 Avril
BACQ Lisa	6 Rue Lt J. Jourden	01 Avril	
ABARNOU Marina	17 Rue Poncelin	14 Mai	
LE BRIS Amélie	30 Rue Albert de Mun	18 Mai	
GOURMELON Ludivine	Kermergant	27 Mai	
LENAFF Justine Marie Françoise	Rte des Blancs Sablons	05 Juin	
ALLAIN Danaë Christine	20 Rue Poncelin	19 Juin	
KERNEIS Nicolas	Kérinou	27 Juin	
MIR Laurène	Place Charles Minguy	30 Juin	
DANIEL Maëlle Gwennaëg Marie	32 Rue Kennedy	24 Juillet	
LE GALL Andy	Rue de Croas -ar-Veyer	28 Juillet	
BOSSARD Tristan-Dominique Goulven Tanneguy	Kérinou	04 Août	
KERAVAL Soïne	Centre Radiomaritime	09 Août	
BOSSARD Romain Joël	1er Jumeau	Résidence Poul-Cong	19 Août
BOSSARD Manon Marie	2ème Jumelle	Résidence Poul-Cong	19 Août
SAINT-JAMES Jérémy	3 Rue Pen -ar-valy	17 Septembre	
PHILIPPOT Marie Jeanne Claire	28 Rue Ste Barbe	30 Septembre	
SALAUN Ellora Joëlle Monique	3 Rue Dom Michel	10 Octobre	
CHAMPEAU Léo Gérard André	Rue de l'Iroise	24 Octobre	
ARNOULT Jérémy David Alexandre	16 Rue du Cosquiès	04 Novembre	
LAGADIC Marine Marie	6 Rue Amiral Guépratte	10 Novembre	
LE NEZN Pierre	Le Théven	23 Novembre	
QUELLEC Audrey	1 Rue Le Guérrannic	25 Novembre	

DECES

LE NORET Jean-Jacques	Phare de Kermorvan	22 Janvier
RAGUENES Jeannine Marie	3 Rue Louis Pasteur	24 Janvier
DUPOUX épouse LOCUSSOL Marie-Madeleine	4 Rue Le Gonidec	28 Mars
QUILLIOU Veuve ABILY Jeanne marguerite	4 Rue Clémenceau	07 Avril
LE GUENNEC Noël Albert Yves	La résidence Rte de Brest	09 Avril
SZULC Pascal Bernard	1 Rue Jeanne d'Arc	12 Avril
ENGELBACH Veuve BURDIN Antoinette	1 Rue Aristide Briant	11 Avril
GOARZIN Veuve MELLAZA Marie-Yvonne	Rue de Kérandiou	14 Avril
UGUEN Veuve PREMEI-CABIC Marie Françoise	Résidence Streat-Hir	03 Mai
IMBERT Michel René	Porsliogan	24 Mai
KERSAUDY Mathieu Jean Marie	36 Rue Poncelin	25 Juin
SIMON épouse ROBIN Raymonde Francine	Villa Gwen Trez Les Blancs Sablons	28 juin
ANCEL épouse DUMOTIER Paulette Marie Anne	22 Rue Kennedy	03 Juillet
COZIEN Veuve BLEAS Henriette Yvonne Marie	17 Rue Aristide Lucas	31 Juillet
LE BORGNE Veuve BERNICOT Marie-Françoise	Rue de Kérvin	15 Août
LE MANCHEC Pierre Joseph Jean Marie	Prat Ar C'Hren	26 Août
ANDRE François Yves Joseph Marie	45 Rue Robert Schumann	03 Septembre
LEAUSTIC Veuve LE GRAND Marie Angéline	Porsliogan	05 Septembre
LUCAS Pierre Jean Aristide	11 Rue Aristide Lucas	17 Septembre
PERICHON René	Rue de l'Iroise	22 Septembre
RAGUENES Veuve KERSAUDY Anne Marie	12 Rue Théodore Botrel	23 Octobre
KERMAIDIC Veuve LE NOACH Marie	Presqu'île de Kermorvan	31 Octobre
LE MEUR Henri Eugène Marie	40 Rue Robert Schumann	22 Novembre
CAHAGNON Veuve PETTON Marie Renée	3 Rue Robert Schumann	02 Décembre
PICHARD Veuve RENEVOT Jeanne Mie Antoinette	1 rue Kennedy	06 Décembre
KERNEIS Eugène François Claude	Chemin des Dames	12 Décembre



MARIAGES

Le 03 Avril

HAMEON Patrice Cyrille, Marin d'Etat, Bellevue Rte Touristique LE CONQUET et
BIZIEN Marie Louise, Employée de bureau, Bellevue, Rte Touristique LE CONQUET

Le 21 Avril

DONNARD Eric, Chauffeur Routier, Rue des Goëlands PLOUZANE et
LANSONNEUR Françoise, Etudiante, 12 Rue Lt Joseph Jourden LE CONQUET

Le 11 Avril

CORRE Alain Robert, Monteur d'Antennes, 10 Rue de Kerivin BREST
LE GALL Laure Cécile, Manutentionnaire, 10 Rue Victor Ségalen LE CONQUET

Le 02 Mai

FALHUN Jacques François, Commerçant, 7 Rue Maréchal Juin LE CONQUET
CUREAU Isabelle Denise Pauline, Psychologue, 7 Rue Maréchal Juin LE CONQUET

Le 29 Mai

QUERE Patrick, Charpentier-tôlier, Bougoungnes LOCMARIA PLOUZANE et
FORICHER Chantal, Employée de libre service, 19 Quai du Drellach LE CONQUET

Le 30 Mai

LE COUVIOUR Jean-Louis Noël Marie, Cadre Commercial, 14 Avenue Paul Lafargue PUTEAUX et
MANAC'H Christelle Monique, Chef de Produit, 14 Avenue Paul Lafargue PUTEAUX

Le 03 Juillet

COURSIN Gérard Victor, Marin-Pêcheur, 10 Domaine de Kerjean TREBABU et
BLONS Nathalie Odile, sans profession, Rte de Kéringar LE CONQUET

Le 08 Juillet

ROLLAND Ludovic, Couvreur, Résidence Poul Conq LE CONQUET et
HERRERO Murielle, sans profession, Résidence Poul-Conq LE CONQUET

Le 11 Juillet

MARTEL Vincent Roger, Infirmier, 17 bis Rue Edouard Robert PARIS XII et
KERMARREC Anne, Infirmière, Presqu'île de Kermorvan LE CONQUET

Le 11 Juillet

LE GALL Jean-Michel, Agriculteur, Rue de Béniguet LE CONQUET et
LUCAS Catherine, sans profession, Rue de Béniguet LE CONQUET

Le 11 Juillet

STORCK Jeannot Paul, Artisan Plaquiste, Impasse Kennedy LE CONQUET et
QUEMENEUR Christiane Marie, Assistante maternelle, Impasse Kennedy LE CONQUET

Le 01 Août

BENTEIN Michel Pierre, Agent de Maîtrise, 32 Avenue Aristide Briand DOMONT et
LAHALLE Véronique Françoise Marie, Agent de Service Hospitalier, Kernaffrant LE CONQUET

Le 08 Août

ORLACH Alain Pierre André, Marin de l'Etat, 46 Bd Mouchotte BREST et
SOUBIGOU Sophie, sans profession, Rue Surcouf LE CONQUET

Le 22 Août

BLANC Frédéric Jacques, Technicien du Spectacle, 12 Rue Pen Ar Bed LE CONQUET et
KECK Emmanuelle, Artiste Chorégraphique, 36 Rue Lacroix PARIS XVII

Le 27 Août

KERVELLA Jean-Luc, Marin-Pêcheur, 2 Rue Anatole Le Bras LE CONQUET et
LE BRIS Jocelyne Henriette, sans profession, 2 Rue Anatole Le Bras LE CONQUET

Le 28 Août

LE GENDRE Bernard Jean Gabriel, Mécanicien, 51 Rue Vauban BREST et
CLOCHON Gaëlle, Etudiante, Centre Radiomaritime LE CONQUET

Le 29 Août

ETIENNE Patrick Marie, Dessinateur Industriel, 13 La Butte Eglantine ERAGNY/OISE
LE GOFF Annick Nathalie, Institutrice, Rue de Kérandiou LE CONQUET

Le 29 Août

COUET Thierry Gabriel, Etancheur-Bardeur, Résidence Poul-Conq LE CONQUET et
MICHE Marlène, sans profession, Résidence Poul-Conq LE CONQUET

Le 02 Octobre

COZ Eric, Employé de commerce, 5 Rampe Lombard LE CONQUET et
QUIGUER Christine, Comptable, 5 Rampe Lombard LE CONQUET

Le 24 Octobre

MARIN Jean-Claude, Magasinier, 115 rue de Calais ARGENTEUIL(Val d'Oise)
LE REUN Corinne Yvonne, Piqueuse en confection, 6 rue Jean XXIII LE CONQUET

Le 30 Octobre

LANSONNEUR Philippe, Cuisinier, Boulevard de l'Océan à PLOUGONVELIN
RIOU Monique Béatrice, Etudiante, 5 Quai du Drellach LE CONQUET

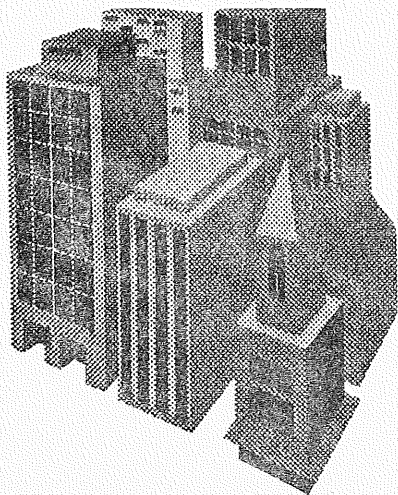
Le 7 Novembre

LE HENAFF Pierre Marie Marcel, commerçant, Impasse du Théven LE CONQUET
LOUEDOC Chantal Suzanne Françoise, sans profession, Impasse du Théven LE CONQUET

~~~~~  
Le 26 décembre prochain sera célébré le mariage de :

Dominique Yves Marie SALAUN, Marin d'Etat, rue Auguste Brizeux LE CONQUET avec  
Geneviève Jeanne Bernardette RIOU, Secrétaire, Quai du Drellac'h LE CONQUET

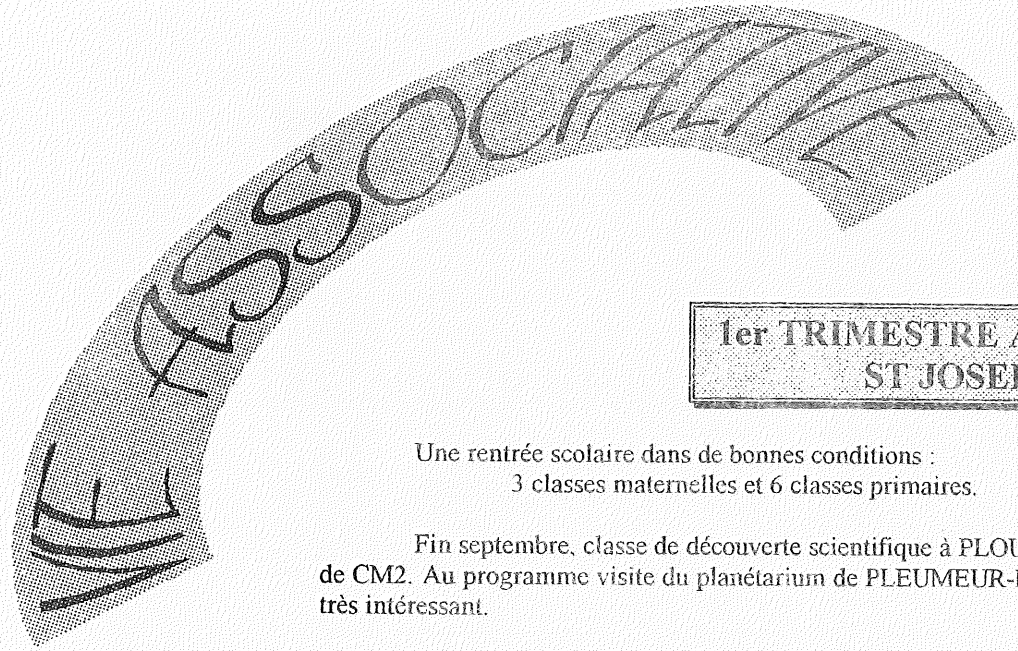
\*\*\*\*\*



## PERMIS DE CONSTRUIRE

|                                                      |                                 |
|------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>CESSOU Robert</b> , Route Touristique             | Résidence Principale            |
| <b>LANGLOIS Michel</b> , Kérangoff                   | Extension Résidence Principale  |
| <b>QUÉMÉNEUR Marcel</b> , 37 rue Robert Schuman      | Extension Résidence Principale  |
| <b>GÉLÉBART René</b> , Kérinou                       | Surélévation habitation         |
| <b>TABURET Jacques</b> , Prat-Ar-C'hren              | Résidence Principale            |
| <b>Collège Dom Michel</b> , Rue Le Gonidec           | Préau et sanitaires             |
| <b>APPRIOU Jean-Jacques</b> , Rue Croas Ar Veyer     | Résidence Principale            |
| <b>LE RU Jacques</b> , Kérinou                       | Rénovation habitation           |
| <b>LE NORET Anne</b> , Rue Amiral Guépratte          | Extension Résidence Secondaire  |
| <b>LE GOFF Patrick</b> , Rue de Kérandiou            | Résidence Principale            |
| <b>PODEUR Christian</b> , Feunteun Dost              | Rénovation Résidence Principale |
| <b>GUIVARCH Yves</b> , 8 quai du Drellac'h           | Extension Résidence Principale  |
| <b>RENAULT Claude</b> , Streat-Hir                   | Résidence Principale            |
| <b>FONTAINE Andrée</b> , Blancs Sablons              | Extension Résidence Secondaire  |
| <b>SONNIC Henri</b> , 3 rue de La Tour d'Auvergne    | Extension Résidence Principale  |
| <b>BLÉAS Jean-Luc</b> , Rue Croas Ar Veyer           | Résidence Principale            |
| <b>LE ROUX Daniel</b> , Rue Chemin des Dames         | Résidence Principale            |
| <b>KEROUANTON Aristide</b> , Rue Joseph Taniou       | Résidence Secondaire            |
| <b>QUIVORON Jean-François</b> , Rue Chemin des Dames | Résidence Principale            |
| <b>BADIN Jean-Paul</b> , Pen Ar Valy                 | Résidence Principale            |
| <b>LE ROUX Robert</b> , 6 rue du Cosquies            | Extension Résidence Secondaire  |
| <b>BEAUVAIS Félix</b> , Rue de Kérandiou             | Résidence Principale            |





**1er TRIMESTRE A L'ECOLE  
ST JOSEPH**

Une rentrée scolaire dans de bonnes conditions :  
3 classes maternelles et 6 classes primaires.

Fin septembre, classe de découverte scientifique à PLOUHA dans les Côtes d'Armor pour les 34 élèves de CM2. Au programme visite du planétarium de PLEUMEUR-BODOU, de la vieille ville de DINAN... séjour très intéressant.

Dans le même temps, sur les traces de Gauguin, à Pont-Aven, les CM1 s'initiaient à la peinture et réalisaient une fresque qui agrémentera bientôt les murs de la cour.

Côté équipement, grâce à une bonne participation aux manifestations, la petite section maternelle a été équipée d'une tour octogonale et il y a encore bien des projets dans les cartons !...

Le recrutement d'un CES en juin a permis de nombreux travaux de peinture et Dieu sait si le chantier est de taille !...

140 kgs de riz récoltés pour la Somalie !... BRAVO LES ENFANTS !

Actuellement un chantier est en cours : le recul du mur de la cour des primaires, suite à une cession de terrain à la commune, dans le but d'assurer une plus grande sécurité et faciliter la circulation dans la rue Clémenceau.

Pour finir le trimestre, arbre de Noël offert par la municipalité à tous les enfants et célébration à l'école pour tous les élèves.

**COLLEGE DOM MICHEL**

**DOM MICHEL 1893-1993**

Cette année, le Collège Dom-Michel a changé de "look" ! Une année de construction pour un nouveau collège à la grande joie de tous.

L'année 1993 sera également très importante puisque non seulement nous allons inaugurer les nouveaux bâtiments mais aussi fêter le centenaire de l'ancien.

Ce jour là sera la fête de tous les élèves de l'école, les nouveaux comme les anciens.

Nous faisons appel à tous ceux qui sont passés dans nos murs et qui auraient des documents que nous pourrions exposer pour faire revivre le passé de notre établissement. Si vous vous souvenez d'anecdotes sur votre vie à Dom-Michel, faites nous un petit mot pour les raconter. Anciens de Dom-Michel, toutes vos idées, vos souvenirs nous seront précieux pour fêter ensemble notre école.

Adresser tous les documents au Collège. Merci !



# CLUB FEMININ



Depuis la mi-septembre, les activités ont repris au club féminin, avec des adhérentes toujours plus nombreuses.

Ce premier trimestre fut très actif : encadrements... travail du contreplaqué pour diverses réalisations (pantins, mouettes, etc...).

Noël approchant, les compositions florales sont au programme de la dernière séance de l'année.

Rappelons pour mémoire que le club fonctionne tous les mardis, hors vacances scolaires, de 13h30 à 17h.

**A.D.M.R.**  
Mme COROUGE  
☎ : 98.89.03.53

Une loi "Autonomie et Dépendance" doit être votée prochainement pour faire prendre conscience au gouvernement que cette dépendance devient un véritable problème. Les associations aidant les personnes âgées (aide-ménagère, soins à domicile, maison de retraite, foyer-logement) ont lancé cette pétition ; sans prise en charge nous ne pouvons les aider.

## PETITION NATIONALE

*Les personnes âgées dépendantes ne descendront pas dans la rue. Elles ne bloqueront pas les péages autoroutiers et ne s'attaqueront pas aux grilles des Préfectures et pourtant elles souffrent de solitude, souvent d'abandon, et d'impossibilité de prendre en charge leur état.*

*A plusieurs reprises, le Gouvernement s'est engagé à déposer un projet de loi sur l'amélioration des conditions de prise en charge de la dépendance des personnes âgées.*

*Compte tenu de l'importance de cette question et de l'urgence de son traitement, les soussignés demandent que le Gouvernement tieme ses engagements, dépose et fasse adopter lors de la présente session une loi "Autonomie et Dépendance".*

## SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative communique :

### 1) RAPPEL DE COTISATIONS

Les personnes qui n'auraient pas à ce jour versé leur cotisation (350 F) pour l'année 92 sont invitées à le faire dans les meilleurs délais.

### 2) ASSEMBLEE GENERALE

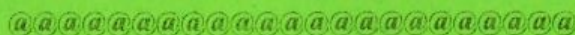
Afin de préparer l'assemblée générale du Syndicat prévue pour la seconde quinzaine de Janvier, toutes observations ou suggestions concernant l'accueil ou l'hébergement des touristes, le rôle du Syndicat d'Initiative, le tourisme en général... seront les bienvenues. Prière d'écrire ou de téléphoner au siège, Parc de Beauséjour tél. : 98.89.11.31.

### 3) OUVERTURE

A l'occasion des vacances de fin d'année, le Syndicat d'Initiative, après rénovation du local, sera ouvert du samedi 19 décembre au samedi 2 janvier de 10 heures à midi et de 14 h 30 à 17 h 30.

N'hésitez pas à y entrer, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Président





## CLUB DES MOUETTES

Le club des Mouettes termine son année en grande forme. Les sorties sont terminées pour 1992 et se sont déroulées à raison de une par mois, sauf pendant les vacances de l'été. Nous visitons beaucoup d'endroits, des monuments, des musées. Nous souhaitons en faire autant en 93. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes, mais le nombre d'inscrits ne nous permet pas toujours de commander deux cars.

Le Comité cantonal a organisé des thés dansants durant l'année, qui ont été très appréciés. Il y a eu aussi la journée de clôture de l'année, à SAINT RENAN, qui a été un succès.

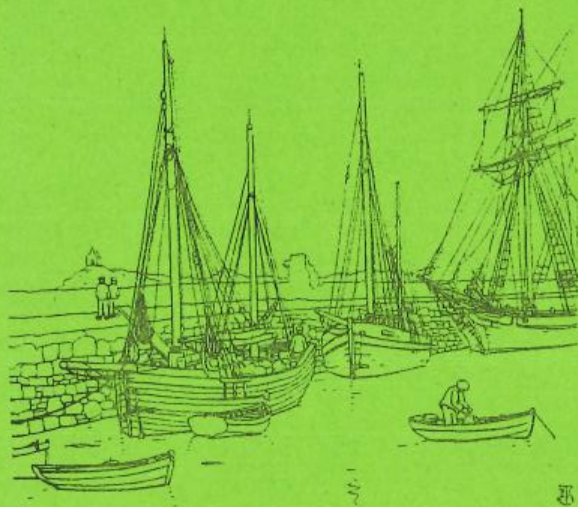
Le Club des Mouettes clôturera l'année par un goûter des Rois, le 9 janvier 93. Il sera possible, ce jour là de régler sa cotisation ; n'oubliez pas vos cartes.

Les retraités et pré-retraités désireux d'adhérer au club sont invités à se présenter ce même jour ; ils seront les bienvenus.

L'Assemblée Générale aura lieu le 30 janvier 1993. Les adhérents désireux de devenir administrateurs sont priés de se faire connaître, au bureau du club, avant cette date, de façon à préparer les élections en vue du renouvellement du tiers sortant.

Le bureau et tous les adhérents ont la joie de présenter à toute la population du CONQUET, leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 1993.

### BLAVEZ MAD DAN HOLL !



## MUSEE DU CONQUET

Le musée du CONQUET a présenté pendant trois ans des thèmes de la vie maritime et particulièrement de la pêche... Un musée n'est intéressant que s'il est capable de se renouveler. C'est pourquoi nous préparons une nouvelle présentation avec comme fil conducteur la chronologie de l'histoire locale, de la Préhistoire à l'époque que nous vivons actuellement. Pour ce il faut des photos, des documents, des objets nouveaux : rares, insolites ou du quotidien... Alors si vous possédez des cartes anciennes, des coiffes, des costumes, des outils de divers métiers (artisanat, marine, agriculture...) confiez les au Musée, d'avance nous vous en remercions.

D'autre part si le Comité Gouel ar Mor a en 1985 relancé les fêtes de la Mer au CONQUET, son activité essentielle se porte aujourd'hui sur la conservation et la valorisation du patrimoine à travers le Musée. La création d'un collectif, conservant l'appellation et les statuts de Gouel ar Mor, est à l'étude et fera l'objet d'une prochaine assemblée générale. Toute personne désirant participer à la vie du Musée se doit de nous contacter, nous lui réservons le meilleur accueil.

Enfin et hors période travaux, les animateurs du Musée sont, sur rendez-vous, à la disposition des écoles, des associations ou des groupes pour des visites guidées ou des exposés sur l'histoire de notre cité.

J.P. CLOCHON/D. QUENTEL





# MER MONTAGNE



*BILAN D'UNE ANNEE BIEN REMPLIE.*

La fin de l'année est toujours le moment pour faire le point des activités de l'Association. A la dernière assemblée générale, la trésorerie penchait du mauvais côté, mais reprenons le sourire grâce aux diverses manifestations de cet été (brocantes, concerts, Fête du Port). Ceci est déjà du passé pour le bureau, qui toujours aussi actif, prépare l'année 93. Les prévisions: Beau fixe à tendance orageuse!!! Le pourquoi: Beau fixe puisque un car complet quittera Le Conquet au mois de mars prochain pour une semaine de neige à la maison familiale : "La Ruche"; indépendamment, la semaine précédente avec l'équipe de Jacques Derrien, une quinzaine d'enfants profitera de l'échange dans les familles d'accueil à Manigod.

La soirée "Tartiflette" comme chaque année se déroulera début avril juste avant notre assemblée générale. Ne parlons pas des brocantes qui chaque

année s'améliorent pour servir de plus en plus de monde.



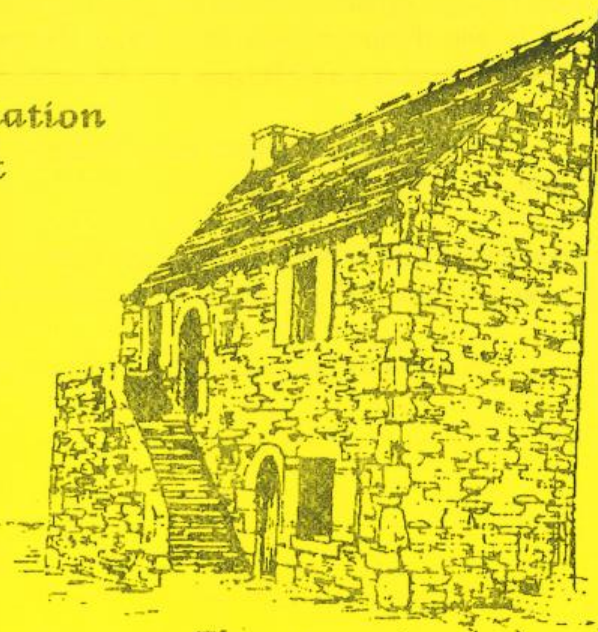
Tendance orageuse, je veux parler de la Fête du Port 93, qui après le succès de l'été dernier et la bonne entente de cinq associations est reconduite en 93 sur deux jours. Le seul "hic" c'est que nous n'arrivons pas à trouver un nouveau Président dans notre comité inter-associations. Alors j'espère tout de même que cette fête aura lieu.

Pour l'instant "Stand by"...



Les Membres de l'Association  
et le Bureau, se joignent  
à moi, pour vous  
souhaiter une

**BONNE et  
HEUREUSE  
ANNEE**







## BASKET-BALL CONQUETOIS

Après avoir début Mai '92 fait un voyage éclair à Cardiff (Pays de Galles), avec six matchs à la clef et une victoire finale de l'équipe seniors fille du Conquet sur l'équipe nationale du Pays de Galles cadettes, l'assemblée générale se déroula début Juin.

Comme chaque année, c'est aussi la période des transferts. Période difficile à gérer pour les petits clubs. Plusieurs nouveaux joueurs et joueuses sont venus nous rejoindre et ce pour compenser l'arrêt des "anciens" et le départ d'autres sous de nouvelles couleurs... Malgré tous les problèmes rencontrés, la nouvelle équipe de dirigeants mise en place, essaie de faire face mais l'expérience nous manque à tous, autant en dehors que sur le terrain.

L'effectif est désormais de 65 licenciés répartis en six équipes : 2 senior garçons, 1 senior filles, 1 minime filles, 1 bejamine, 1 poussine.

Passée cette dure période, le club participe à la Fête du Port (une collaboration avec Mer-Montagne, le football, le jumelage et le Syndicat d'Initiative), une seconde édition devrait voir le jour courant Juillet 93. Le traditionnel "challenge Pen Ar Bed", 12ème édition, fin Août, a vu la victoire une fois de plus de l'E.S Kerbonne.

Nous approchons à grands pas de la mi-saison : pour les équipes de jeunes un nouveau championnat reprendra début Janvier. Par contre, pour les équipes senior garçons 1 et 2 ce sera dur, surtout pour le maintien de la 1, l'équipe n'étant jamais au complet ; la première victoire se fait attendre pour l'équipe réserve. Il faudra tout d'abord beaucoup de "mental", qualité qui a disparu chez les joueurs pour parvenir à ces objectifs. Par contre, l'équipe senior filles s'en est pas trop mal sorti malgré le renouvellement à 50% de l'équipe et le peu d'entraînement de certains éléments ; la seconde place au classement sera dure à préserver mais il y a de l'espoir, comme cette victoire sur le leader le week-end dernier.

Deux grands projets pour l'année 93 sont au programme de la Commission d'Animation :

- 1 - la venue de l'équipe nationale du Pays de Galles cadette du 17 au 24 Avril 93.
- 2 - le voyage en Alsace -Bisheim-Strasbourg du 5 au 10 Mai pour un tournoi filles et garçons.

Nous vous rappelons que la salle est ouverte tous les samedis après-midi et soirs.

ENCOURAGER VOS EQUIPES

BONNE ANNEE 93



# ASC TENNIS

L'effectif du club reste stable, une soixantaine d'adhérents dont la moitié prend des cours dispensés le jeudi soir et le samedi matin par deux éducateurs.

4 équipes sont engagées en championnat :

- l'équipe féminine, capitaine Anne LE QUINIO, évolue en départementale I. Bilan à mi-parcours de l'année : 4 victoires, 2 défaites.

- l'équipe masculine I, en départementale I, capitaine Louis CRAVEUR, avec 1 victoire, 1 nul et 3 défaites, se classe 8ème sur 10.

- l'équipe masculine II, en départementale 3, se comporte bien, classée actuellement 4ème sur 10. Elle est composée de plusieurs joueurs participant au championnat F.D.T. pour la première fois.

- l'équipe des cadets, capitaine Jean Jacques APPRIOU, entraîneur Louis CRAVEUR, progresse bien, même si les résultats ne sont pas probants, car les matches sont de plus en plus serrés.

A noter que le club du CONQUET avec ses 65 adhérents, place l'équipe masculine et l'équipe féminine en départementale I, aux portes de la Régionale. Ceci est encourageant.

Comme tous les ans, le club a organisé un "tournoi d'été" du 10 au 19 juillet, la fréquentation fut moyenne, peut-être en raison de BREST 92 qui se déroulait en même temps.

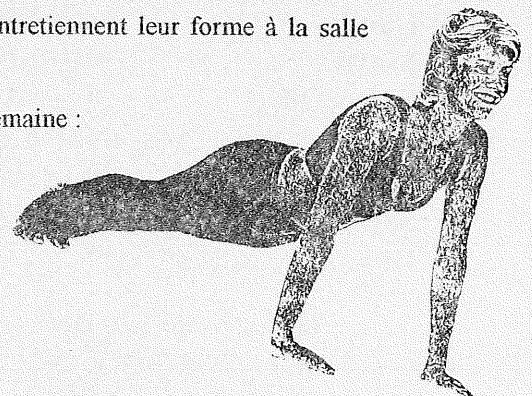
#####

## GYMNASTIQUE FEMININE - LE CONQUET

Bilan positif en ce début d'année au club de gym. 70 adhérentes entretiennent leur forme à la salle omnisports.

L'éventail des cours s'est élargi. En effet, 5 cours sont dispensés par semaine :

- |            |                   |
|------------|-------------------|
| - Lundi    | 14h/15h - 20h/21h |
| - Mercredi | 20h/21h15         |
| - Jeudi    | 20h/21h           |
| - Vendredi | 9h15/10h15        |





# INFORMATIONS DIVERSES

## INFORMATIONS DIVERSES

# INFORMATIONS DIVERSES

### MISSION LOCALE Antenne de Saint-Renan

La Mission Locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans accueille les demandeurs d'emploi à la recherche d'un premier emploi, d'une formation complémentaire et répond aux questions de santé, logement, vie sociale ...

Située à Saint-Renan, au 5 rue Saint-Mathieu, la Mission Locale couvre l'ensemble des communes du canton de Saint-Renan dont Le Conquet.

Les accueils ont lieu le Lundi de 14 à 17 H et le Mardi de 13H30 à 17 H 30.

☎ 98.32.43.05

### ATELIER KERMESSE des écoles privées du Conquet

L'atelier kermesse se réunit tous les jeudis après-midi à partir de 13 H 30 salle Georges Kermarrec. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ainsi que les chutes de tissu-laine-cartonnage...

Avis aux parents et aux grands-parents : la kermesse, c'est l'affaire de tous.

### **HORAIRES D'OUVERTURES** Déchetterie de Toul-Ibil

|                               |                                      |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Lundi</b>                  | <b>: 10h00 à 12h30/14h00 à 18h00</b> |
| <b>Mardi</b>                  | <b>: 14h00 à 18h00</b>               |
| <b>Mercredi</b>               | <b>: 10h00 à 12h30</b>               |
| <b>Jeudi</b>                  | <b>: 14h00 à 18h00</b>               |
| <b>Vendredi</b>               | <b>: fermé</b>                       |
| <b>Samedi</b>                 | <b>: 10h00 à 12h30/14h00 à 18h00</b> |
| <b>Dimanche et jour férié</b> | <b>: 10h00 à 12h00</b>               |

La déchetterie sera rendue inaccessible au public en dehors des heures d'ouvertures. La déchetterie sera fermée les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.



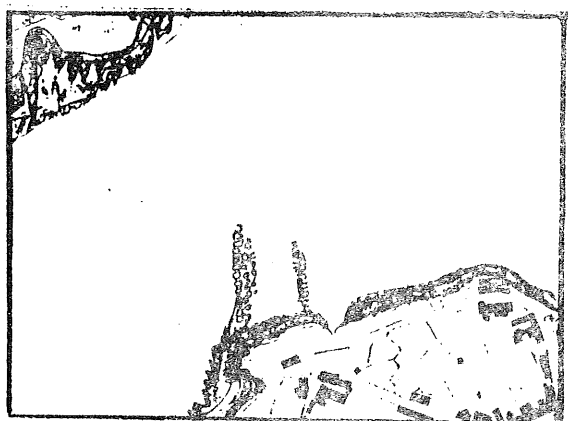
## LE CONQUET

### OUVRAGES PORTUAIRES

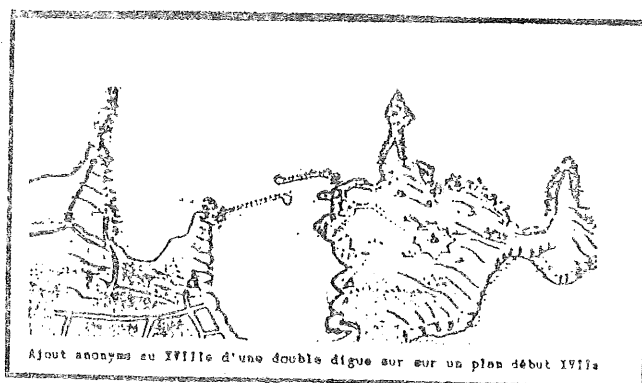
J'ai déjà eu l'occasion en 1984 dans le bulletin communal NR26 d'évoquer l'historique des projets et réalisations portuaires au Conquet depuis le XVe siècle. Le sujet étant d'actualité je me permets d'y revenir.

Le trafic portuaire basé sur l'armement de navires au transport des vins et du sel, sur la construction et la réparation navale au Croisé et sur l'accueil de navires en relâche, remonte aux XIIIe/XIVe siècle. Une surtaxe d'impôt est levée en 1473 pour l'aménagement de la "chaussée du port". La chaussée du port signifie non pas au sens moderne, une route mais une levée de pierres formant digue et protégeant le mouillage du Dreillac'h. Ce brise-lames rudimentaire a été pendant plusieurs siècles le seul rempart contre la houle du large. Au XVIIIe la flottille de commerce conquétoise périclité, l'ouvrage n'est plus entretenu, il s'éboule et présente plus un danger qu'une protection. Aux pétitions des marins et des notables, les ingénieurs du Roi répondent par des projets ambitieux et souvent intéressants mais auxquels il manque l'essentiel c'est à dire le financement. Certains envisagent de faire dans la vaste anse de Poulconq un bassin à flot pour les frégates et corsaires. D'autres projettent de barrer l'isthme par deux digues l'une s'enracinant sous Ste Barbe, la seconde issue de la roche de la Louve.

On voit mal un voilier du XVIIIe avec ses vergues et ses voiles carrées manoeuvrer sans risques dans l'étroit passage laissé par les ingénieurs entre les deux ouvrages...



VIEUX MÔLES DU XVe  
(Pte St-Christophe)

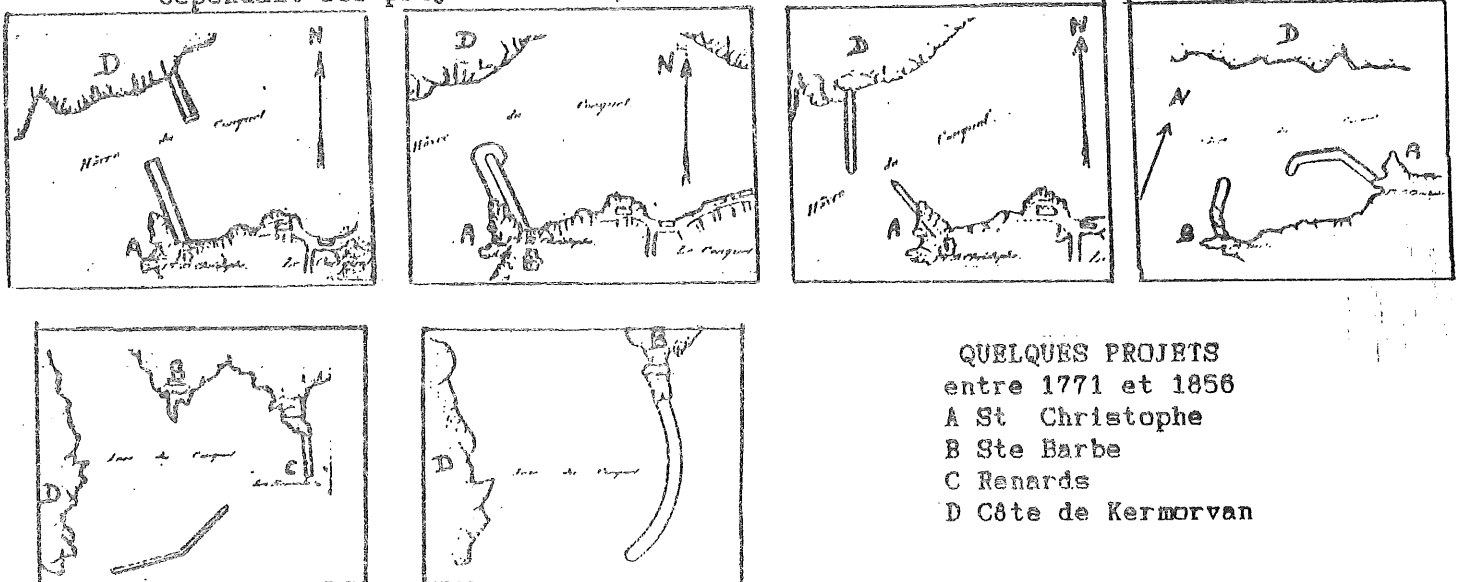


AJOUT ANONYME AU XVIIIe D'UNE DOUBLE  
DIGUE, SUR UNE CARTE DU XVIIe

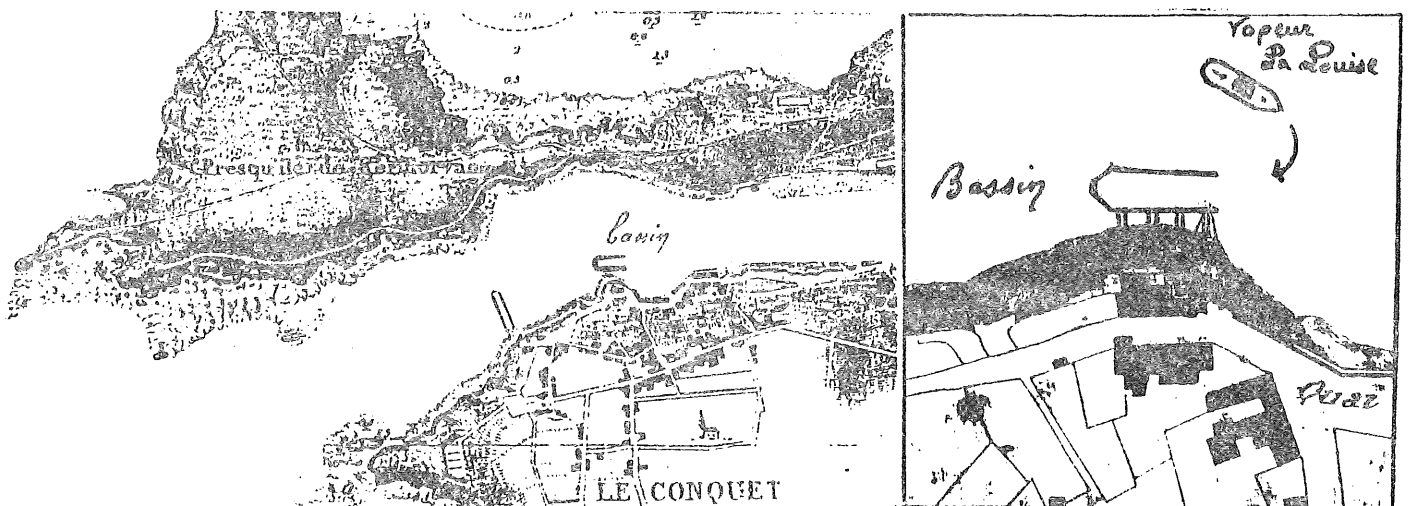
Au milieu du XVIIIe siècle on atteint au Conquet l'apogée des possibilités d'armement: environ 50 barques, brigantins, sloups... de 20 à 100 tonneaux... aucune protection n'est réalisée, par contre les calfats du Conquet ont la réputation d'être excellents: les bateaux qui souffrent atrocement du ressac au moment de l'échouage nécessitent un calfatage à toute épreuve... En 1771: la flotte de commerce conquétoise ruinée par le traité de Paris de 1763, n'est plus qu'un souvenir, les notables du Conquet pensent que c'est l'absence de sécurité qui a fait fuir les armateurs et marins... Un nouveau projet sort des cartons... Il sera suivi de bien d'autres, parfois raisonnables, parfois ubuesques... La seule réalisation intéressante est au début XIXe, la construction des deux cales du Dreillac'h (1835-40). Ceci s'explique par une absence d'armement local: il n'y a plus de navires de commerce au Conquet, il n'y a pas de pêcheurs... les seuls intéressés par la protection du port sont les pêcheurs des îles qui viennent livrer leurs captures, les



caboteurs français ou anglais qui approvisionnent l'usine Tissier en charbon et en exportent les produits chimiques, la Marine de l'Etat qui voudrait bien stationner ses gardes-côtes au Conquet... Cependant les projets fusent, aussitôt enterrés... faute de crédits...



1881: le premier vapeur reliant Le Conquet à Molène et Ouessant entre en service, la digue St Christophe (1873-76) ne suffit pas à casser le ressac: à l'échouage la Louise talonne durement et sa chaudière menace de se désolidariser de la coque: l'armateur a alors l'idée d'un bassin à flot devant la Maison des Seigneurs où se réfugierait son navire par mauvais temps.. Le creusement de la fosse commence mais le sable la remplit à chaque marée. L'ouvrage est vite abandonné..



1923-1925, Construction du môle de la Pierre Glissante sous Ste Barbe,  
1969-1970, Prolongation de cet ouvrage terminé par un embarcadère.

1989-90, Construction du quai Vauquois, inauguration le 16 septembre 90.  
1992, Si le quai Vauquois apporte aux professionnels de la pêche et de l'exploitation du service passagers pour les îles un "plus" indéniable, il ne résoud pas le grave problème du ressac dans le port du Conquet, inconvénient majeur auquel on doit trouver une solution rapide, alliant efficacité et esthétique...